



Bulletin de l'IHS n°3

jeudi 14 avril 2011, par [Bariaud](#)



L'apprentissage, l'école professionnelle en débat au début du XX^e siècle

L'apprentissage semble, de nouveau, être à l'ordre du jour gouvernemental. Il y a longtemps que n'avait pas été mis en place un Secrétariat d'Etat à la formation professionnelle et à l'apprentissage. La Secrétaire d'Etat chargée de ce portefeuille Nadine Morano vient de lancer la création d'un « Club de l'apprentissage » dont, souligne-t-elle, « l'objectif est de combattre les réticences vis-à-vis de la formule de l'apprentissage. Le Club entend favoriser les **débats d'idées** à partir de l'expérience professionnelle de ses membres ». Et ajoute-t-elle « ces opérations d'échange et d'information ont aussi pour but de convaincre les employeurs potentiels d'avoir recours plus facilement aux contrats d'alliance ». Pour toujours mieux convaincre les employeurs elle précise que « deux nouvelles mesures ont d'ailleurs été prises par le ministère du Travail et de l'Emploi pour inciter les entreprises à accepter de tels contrats », à savoir : « une exonération de charges pendant un an pour tout contrat d'apprentissage ou de professionnalisation supplémentaire dans les entreprises de moins de 250 salariés et une aide à l'embauche d'un montant de 2 000 euros pour tout contrat de professionnalisation supplémentaire concernant une personne de plus de 45 ans ». C'est là une démarche qui est loin d'être nouvelle...

Dans un ouvrage publié en 1909, « L'apprentissage, hier, aujourd'hui, demain »¹, Pierre Binzon professeur à l'École pratique d'industrie de Rennes, écrit dans l'introduction : « L'apprentissage se meurt ! L'apprentissage est mort ! Patrons, ouvriers, économistes, journalistes, hommes politiques et jusqu'au gouvernement jettent ce cri d'alarme. Pourquoi ? Y a-t-il vraiment une crise ? Ne serait-ce pas plutôt une transformation de l'apprentissage imposée par le machinisme et la division du travail ? A travail nouveau ne faut-il pas un apprentissage nouveau ? En dénonçant la crise ou le prétendue crise, le haut patronat ne vise-t-il point un autre but ? En un mot quel est donc le problème de l'apprentissage ? ».

Dans le développement de son ouvrage l'auteur souligne en substance que la bonne formation des apprentis est d'un grand intérêt pour les employeurs qui disposent ainsi de salariés capables de les aider « à vaincre la concurrence et à faire leurs affaires ». Mais c'est aussi pour l'auteur d'un grand intérêt pour l'ouvrier lui-même qui aïe, parce que bon professionnel, pourra vendre dans les meilleures conditions sa force de travail, même s'il a des idées contraires à celles de son patron. Enfin cela représente un intérêt supérieur pour la classe ouvrière organisée

¹ Pierre Binzon, « L'apprentissage, hier, aujourd'hui, demain », Librairie « Les pages blanches », 17 rue Saint-Pierre VF, 1909.